

Dans ce numéro

1. Éditorial

Et la dignité sera...

And in English

And Dignity will be ...

2. Publications récentes

3. Groupe européen d'éthique

4. En ligne – Online

5. Actualités du mois de mars 2016

6. Quoi de nouveau en éthique en France ?

7. Retenez dès à présent

8. Appel à contributions

9. Master éthique et sociétés 2016-2017

10. L'AAMES

11. Soutenir l'éthique

12. Divers



ZOOM

MASTER ETHIQUE ET SOCIÉTÉS

Ouverture des candidatures sur la

plateforme ARIA dès le 10 mars 2016

Un master en éthique, pourquoi pas vous ?

Inscrivez-vous !

Editorial

Et la dignité sera...

Dans un pays où une loi s'avère nécessaire pour lutter contre le gaspillage alimentaire¹, comment la dignité est-elle appréhendée par les derniers textes ? Cette notion est désormais bien ancrée dans notre système juridique : en 2014, existaient plus de cinquante textes législatifs en vigueur faisant référence à la dignité ou à la dignité humaine (très souvent il est vrai pour modifier un texte existant)². Pourtant, elle ne fait pas l'objet d'une définition. « Présupposé qui commande le respect et fonde les droits de l'homme »³, elle est mise en œuvre dans différents domaines. Récemment, elle a été rappelée en matière de droit de la santé et de droit du travail. La loi du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie⁴ y fait à nouveau référence affirmant que « Toute personne a droit à une fin de vie digne »⁵ à charge pour le médecin de sauvegarder « la dignité du mourant »⁶ alors même que la nutrition et l'hydratation artificielles, définies comme des traitements, auront pu être arrêtés⁷. Si la salariée recourant à une assistance médicale à la procréation est enfin protégée à l'image de la femme enceinte⁸, le Parlement européen, le 17 décembre 2015, lors du vote de son rapport annuel sur les droits de l'Homme et la démocratie dans le monde et sur la politique de l'Union européenne⁹, a pris position pour la première fois en matière de GPA. Il « condamne

¹ Loi n° 2016-138 du 11 février 2016 relative à la lutte contre le gaspillage,

² Ph. Cossalter, « La dignité humaine en droit public français : l'ultime recours », *Revue générale du droit* (www.revuegeneraledudroit.eu), Etudes et réflexions 2014, numéro 4, p. 5

³ M.-J. Thiel, *Au nom de la dignité de l'être humain*, Bayard 2013, p. 33

⁴ Loi n° 2016-87

⁵ CSP, art. L. 1110-5, dernier al. modif. loi n° 2016-87 du 2 févr. 2016

⁶ CSP, art. L. 1110-5-1 dernier al. créé par loi 2 févr. 2016 et L. 1111-4 2° deuxième alinéa.

⁷ CSP, art. L. 1110-5-1 dernier al. préc.

⁸ C. trav. L. 1225-3-1 issu de la loi n° 2016-41 du 16 janv. 2016 de modernisation de notre système de santé

⁹ Rapport du 30 nov. 2015, n° 2015/2229(INI)

la pratique de la gestation pour autrui qui va à l'encontre de la dignité humaine de la femme, dont le corps et les fonctions reproductives sont utilisés comme des marchandises ;[...] estime que cette pratique, par laquelle les fonctions reproductives et le corps des femmes, notamment des femmes vulnérables dans les pays en développement, sont exploités à des fins financières ou pour d'autres gains, doit être interdite et qu'elle doit être examinée en priorité dans le cadre des instruments de défense des droits de l'homme¹ ». Dans le domaine du travail, la loi Rebsamen du 17 août dernier a créé une nouvelle mesure relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, interdisant les agissements sexistes, agissements qui ont « notamment pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité »². La loi Macron du 6 août 2015, a posé de nouvelles règles concernant les conseillers prud'hommes qui « exercent leurs fonctions en toute indépendance, impartialité, dignité et probité »³. Enfin le rapport Badinter définissant, à la demande du Premier ministre, les principes essentiels du droit du travail⁴ pose, parmi les « Libertés et droits de la personne au travail », un article 2 qui proclame que « Toute personne a droit au respect de sa dignité dans le travail. » ; et il exige, dans le cadre de la « Formation, exécution et rupture du contrat de travail » que les procédures de recrutement ou d'évaluation « respectent la dignité et la vie privée de la personne. » (art. 15). Une notion ou un principe indémontrable, indérogeable et indicible comme le soulignait déjà Madame le Professeur Fabre-Magnan⁵. Une notion qui est l'essence même de la personne, de l'être humain.

Jacqueline Bouton, Faculté de droit, Université de Strasbourg

And in English

And Dignity will be ...

In a country where a law is necessary to fight against food waste⁶, how is the concept of dignity articulated in recent texts? This concept is now well established in our legal system: in 2014 there were over fifty legislations referring to dignity or human dignity (often, this was to modify an existing text).⁷ However it is not yet the subject of a definition. "Assumed to command respect and to be the foundation of human rights",⁸ it is implemented in different domains. It was recently recalled with regard to health care and labor laws. The law of February 2, 2016 creating new rights for the sick and people at the end of their lives⁹ referred to it again, stating that: "Everyone has the right to a dignified end of life"¹⁰, and it is the responsibility of the Doctor to ensure "the dignity the dying"¹¹ even when artificial nutrition and hydration, defined as

¹ §. 114

² C. trav. art. L. 1142-2-1 créé par la loi n° 2015-994 du 17 août 2015

³ C. trav., art. L. 1263-3, créé par la loi n° 2015-990 du 6 août 2015

⁴ <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/164000072.pdf>

⁵ M. Fabre-Magnan, « La dignité en Droit : un axiome », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques* 1/2007 (Volume 58), p. 1-30 www.cairn.info/revue-interdisciplinaire-d-etudes-juridiques-2007-1-page-1.htm

⁶ Law n° 2016-138 of 11 February 2016 concerning the fight against food wastage.

⁷ Ph. Cossalter, « La dignité humaine en droit public français : l'ultime recours », *Revue générale du droit* (www.revuegeneraledudroit.eu), Etudes et réflexions 2014, numéro 4, p. 5.

⁸ M.-J. Thiel, *Au nom de la dignité de l'être humain*, Bayard 2013, p. 33.

⁹ Loi n° 2016-87.

¹⁰ CSP, art. L. 1110-5, last al. modif. law n° 2016-87 du 2 Feb. 2016.

¹¹ CSP, art. L. 1110-5-1 dernier al. créé par loi 2 févr. 2016 et L. 1111-4 2° deuxième alinéa

treatment, have been stopped¹. Even though the employee seeking medically assisted procreation is finally as protected as the pregnant woman², the European Parliament³ on December 17, 2015, during the vote on the annual report on human rights and democracy in the world and the European Union policy, took a stand for the first time on surrogate motherhood. It "condemns the practice of surrogacy, which undermines the human dignity of the woman since her body and its reproductive functions are used as a commodity;...considers that the practice of gestational surrogacy which involves reproductive exploitation and use of the human body for financial or other gain, in particular in the case of vulnerable women in developing countries, shall be prohibited and treated as a matter of urgency in human rights instruments"⁴. In the field of labor, The Rebsamen law of August 17, 2015, created a new measure for professional equality between men and women, prohibiting sexist systems and actions that have the "particular purpose or effect of violating dignity"⁵. The Macron Law of August 6, 2015, made new rules for tribunal members who are to "exercise their functions in full independence, impartiality, dignity and integrity."⁶ Finally the Badinter report defining, at the request of the Prime Minister, the basic principles of labor law⁷ places among the "human freedoms and rights at work" an article 2, which states that "Everyone has the right to respect for his dignity at work", and demands, within the context of "Training, implementation and termination of the employment contract" that the recruitment or evaluation procedures "respect the dignity and privacy of the person" (art. 15). Dignity thus will be an indemonstrable non-negotiable concept or principle, one which is inducible as Professor (Mrs.) Fabre-Magnan⁸ has already underlined, a notion that is the essence of the person, the human being.

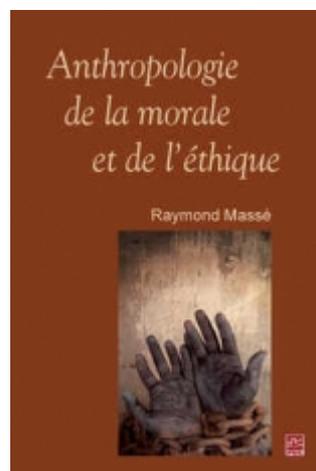
Jacqueline Bouton, Faculty of law, University of Strasbourg

Translation by Mic Erohubie

Publications récentes

Raymond Massé,
*Anthropologie de la morale et
de l'éthique*

Publications récentes



Raymond Massé, *Anthropologie de la morale et de l'éthique*. Québec, Éditions les Presses de l'Université Laval, 2015, 358 p.

Professeur à l'Université Laval (Québec) d'anthropologie de la santé (santé mentale, santé publique) et d'anthropologie de la morale et de l'éthique (ethnoéthique; méthodes de recherche qualitatives; Antilles françaises et anglaises; Québec), avec de nombreuses publications dans ces domaines, l'auteur nous propose avec cet ouvrage très consistant, une analyse très serrée des investigations anthropologiques dans des sociétés porteuses de compétences morales et éthiques fort différentes. L'anthropologie est entendue non comme objet d'un discours moral critique, mais comme lieu de

production de discours à la fois critiques et constructifs sur les deux objets que sont la morale et l'éthique.

L'ouvrage construit en 4 parties (8 chapitres) s'appuie sur des pionniers de

¹ CSP, art. L. 1110-5-1 dernier al. préc

² C. trav. L. 1225-3-1 issuing from law n° 2016-41 of 16 Jan. 2016 the modernization of our Health care system

³ Report of 30 nov. 2015, n° 2015/2229(INI).

⁴ Ibid. §. 114.

⁵ C. trav. art. L. 1142-2-1 créé par la loi n° 2015-994 du 17 août 2015.

⁶ C. trav., art. L. 1263-3, created by law n° 2015-990 du 6 août 2015.

⁷ <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/164000072.pdf>

⁸ M. Fabre-Magnan, « La dignité en Droit : un axiome », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques* 1/2007 (Volume 58), p. 1-30 www.cairn.info/revue-interdisciplinaire-d-etudes-juridiques-2007-1-page-1.htm

l'anthropologie de la morale (des moralités) et de l'éthique autant que sur les chercheurs contemporains, mais sans retracer pour autant l'historique de la discipline. Il part du constat que la morale est une « composante intrinsèque de la vie sociale » et partant, « de la vie humaine » qui dès les débuts du 20^e siècle a opéré une double révolution intellectuelle en Occident, d'abord en remettant en question la supériorité morale des occidentaux, en instaurant une distance critique quant à l'évolution morale et faisant la promotion d'un relativisme méthodologique que Massé discutera assez longuement en fin d'ouvrage ; d'autre part en défendant l'idée soulignée dès 1927 par Paul Radin que les « peuples primitifs » ont tous une morale, que « l'Homme primitif est un philosophe ». Ce faisant, l'anthropologie se donne comme devoir moral la « promotion du respect de l'Autre, de la tolérance et de la défense de la diversité culturelle », mais de manière paradoxale puisque le relativisme moral qui défend la valeur intrinsèque de chacune des moralités érige cette tolérance en absolu.

Anthropologie de la morale et anthropologie de l'éthique indiquent-elles des objets de recherche distincts ? Si les auteurs sont partagés, R. Massé, lui, retient une démarcation qu'il justifie (pour des raisons pédagogiques et de prise en considération des deux grands moments historiques) et il s'en explique dans le premier chapitre. L'anthropologie de la morale vise à décrire et analyser des " systèmes " locaux de normes et de valeurs, les balises morales en présence, les finalités poursuivies (cf. universaux moraux), la manière dont se construisent les raisonnements moraux, l'acceptabilité ou non de certains comportements... Elle s'ouvre sur une anthropologie de l'éthique qui recentre ses analyses sur le positionnement critique d'un sujet éthique devant gérer sa position, son rôle social, son statut moral et qui s'interroge : « comment doit-on vivre sa vie » ? Elle vise « l'analyse contextualisée des usages sociaux, religieux ou politiques qu'en feront les communautés morales autant que les individus contraints de naviguer à vue au travers ces constellations de normes morales. » Les questions sont nombreuses.

La première partie clarifie le terrain : elle établit une cartographie de la morale, de l'éthique, du sens commun, de la moralisation, de la communauté morale ; elle s'explique sur ces balises que sont les normes, les principes, les règles, les valeurs morales. La seconde partie entre ensuite dans le vif du sujet : la délimitation du champ de l'anthropologie de la morale et ses pionniers, le lien avec le religieux mais aussi la question de savoir si la morale est un « sous-continent » de la culture, le rôle des émotions et des sentiments moraux, la place de l'individu, des personnages moraux exemplaires, la recherche des universaux et la question de l'immoralité...

La troisième partie assoie l'anthropologie de l'éthique en reprenant à nouveaux frais la question de la liberté associée à celle de l'agentivité (agency c'est-à-dire « la capacité d'agir et de mobiliser ses ressources critiques dans un univers de possibles limités par des contraintes structurelles »), en s'interrogeant sur la possible conciliation entre liberté et soumission aux codes moraux mais aussi la pertinence de ces notions dans les sociétés traditionnelles. Massé s'appuie ici sur les concepts foucauldien de mode de subjectivation, de problématisation et de techniques de soi – l'individu ne devient sujet éthique qu'avec le travail sur soi qui lui-même n'est jamais achevé – tout en les ouvrant à la question des capacités de l'individu telles que développées par A. Sen et M. Nussbaum. L'éthique devient alors une « stratégie de gestion de la carrière morale de l'individu ».

La dernière partie est consacrée à l'analyse d'enjeux plus méthodologiques et épistémologiques : les lieux d'observation de la morale et de l'éthique et d'autre part les contributions et limites du relativisme moral. C'est l'occasion d'observer l'éthique dans les pratiques quotidiennes de la vie ordinaire, dans le langage (la traduction) et l'action, dans les conflits de valeurs et leur mode de résolution au moment des crises morales, dans les scénarios moraux illustrant les fonctionnements sociétaux...

Cet ouvrage très dense donne à penser. Il déconstruit un certain nombre d'idées toutes faites, des tendances à vouloir absolument homogénéiser, rationaliser, associer une seule moralité à une culture donnée. Il touche du doigt la complexité des humains

Jean-Gustave Hentz et
Karsten Lehmkuhler (éd.),
*Accompagnement spirituel
des personnes en fin de vie.
Témoignages et réflexions*

Vous souhaitez publier un manuscrit en éthique ?

Notre collection « Chemins
d'éthique » peut accueillir votre
proposition.

Envoyez votre manuscrit à Marie-Jo
Thiel à l'adresse du CEERE.

Si cette première lecture s'avère
concluante, votre manuscrit sera
soumis de manière anonyme à deux
rapporteurs.

N'hésitez pas ! Qui ne tente rien, n'a
rien

comme des sociétés. Et de ce point de vue, il ouvre nombre de questionnements : la frontière autant que le croisement entre le moral et le social, l'identification des universaux et leur lien avec ce que j'appelle personnellement les « interdits fondateurs » au sens où ils sont déterminants pour la construction de soi ; les contours de la notion de personne, mais aussi de raison et de raison universelle ; les transformations et déplacements occasionnés par la participation citoyenne, les mécanismes de résolution des conflits éthiques...

Marie-Jo Thiel

Pour continuer cette réflexion, notez que le CEERE organise à Strasbourg une journée d'études le vendredi 8 avril 2016 avec Raymond Massé (Cf. p 10).



**Jean-Gustave Hentz et Karsten Lehmkuhler (éd.),
*Accompagnement spirituel des personnes en fin de vie.
Témoignages et réflexions*, Genève, Labor et Fides, 2015, 220
pages (Pratiques), ISBN 978-2-8309-1576-1, € 21.**

La pertinence et même l'urgence d'une réflexion sur la thématique abordée par ce livre n'échapperont à personne : car on le sait, les conditions du vieillissement et du mourir en France ne sont pas satisfaisantes. Le tabou qu'une laïcité étriquée impose à l'encontre du spiritual care y est sans doute pour quelque chose. Tel est du moins le présupposé de la quinzaine d'auteurs, médecins, praticiens hospitaliers, sociologues, éthiciens, théologiens, aumôniers. C'est pourquoi il était important de consacrer un colloque international, en 2013 à l'Université de Strasbourg, puis cet ouvrage qui en publie les actes, à la question de l'accompagnement spirituel des patients en fin de vie. Afin de faire bouger les lignes.

L'une des principales vertus du présent volume est le croisement des regards qu'il s'autorise : chercheurs et praticiens dialoguent sans fard, analyses et témoignages s'entrecroisent, de la France et de l'étranger (et notamment du monde anglo-saxon où le spiritual care s'est grandement développé ces dernières années, tant d'un point de vue théorique que sur le mode empirique).

Le résultat est on ne peut plus convainquant : le spiritual care a fait ses preuves pour soulager la détresse spirituelle des mourants, pour les équiper de ressources infiniment précieuses afin de les aider à se préparer au grand départ. Il appert à chaque fois que le meilleur antidote contre la dérégulation revient à éprouver le fait d'être précieux aux yeux d'un autre (ou/et d'un Autre), de se savoir aimé.

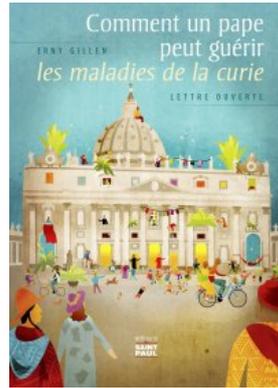
L'ouvrage en rend compte avec beaucoup de rigueur, de finesse et d'authenticité, sans occulter les questionnements et les échecs. Les relations entre accompagnement spirituel et soins palliatifs sont particulièrement examinées. Le ressourcement spirituel de l'aumônier, amené à être lui-même médiateur de « retour aux sources », fait l'objet de beaux développements. La pertinence d'une aumônerie interreligieuse n'est pas oubliée, ni la reprise théologique des témoignages dans un remarquable ressaisissement systématique.

Il nous reste néanmoins une question : la tension entre religion (ou religieux) et spiritualité (ou spirituel), préconisée à plusieurs reprises (pages 7, 77-80, 92, 165-166...), est-elle la condition d'une reconnaissance publique des besoins d'une personne en fin de vie ? Y aurait-il une spiritualité sans religion (ou un spirituel sans religieux), comme on le prétend souvent ? L'affirmer, n'est-ce pas céder au conformisme du croire contemporain ? Ne pourrait-on, au contraire, discerner un englobement mutuel des deux sphères ?

Cette interrogation n'a pour fin que d'indiquer combien le débat ouvert par cet ouvrage s'avère prometteur et mérite d'être poursuivi. On ne saurait donc trop vivement en conseiller la lecture à toute personne concernée par les problématiques de fin de vie, c'est-à-dire à toute personne qui se sait mortelle...

Erny Gillen, *Comment un pape peut guérir les maladies de la curie*

Frédéric Rognon, professeur faculté de théologie protestante, Université de Strasbourg.



Erny Gillen, *Comment un pape peut guérir les maladies de la curie*, Ed. Saint Paul. 2015, 77 pages, 4,99 EUR.

<http://www.epubli.de/shop/buch/Comment-un-pape-peut-gu%C3%A9rir-les-maladies-de-la-curie-Erny-Gillen-9783737567268/47747>

L'ouvrage en publication online ne manque pas de pertinence éthique. Il fait suite au discours adressé le 22 décembre 2014 par le pape François à la curie romaine : son diagnostic de 15 maladies précises brusqua certainement cette curie même si au lendemain de cette causerie, le même pape aussi félicita et remercia tout le personnel pour son aide et les services rendus. Dans le « grand public », Eglise et société, ce discours était reçu à l'inverse comme un grand bol d'air frais !

Pourquoi cette différence d'appréciation ? Les 15 maladies diagnostiquées, aux noms très évocateurs - la maladie de se sentir immortels, la maladie de la pétrification mentale et spirituelle, de la planification excessive et du fonctionnarisme, l'Alzheimer spirituel, etc., - comment les comprendre ? et surtout quels remèdes leur proposer ? Erny Gillen qui se décrit en fin d'ouvrage comme « éthicien et manager d'organisations sociales », saisit la balle au bond. A partir des nombreuses responsabilités de premier rang occupées au Luxembourg, son pays, mais aussi au niveau international (Caritas internationalis), il nous livre à la fois les objectifs d'une « Eglise de Dieu parmi les hommes » et une analyse des manquements de la curie au niveau théologique et spirituel, moral et éthique, du point de vue de l'organisme et de l'organisation et enfin du point de vue politique. Que manque-t-il à la curie ?

L'auteur cependant ne s'arrête pas au diagnostic. Comme tout bon médecin il a aussi quelques remèdes pour « guérir les maladies de la curie », et permettre à l'organisation de recouvrir sa vitalité : si le pape quittait le Vatican pour le Latran, les périphéries qu'il chérit tant, avec un secrétariat d'Etat à New York, Genève ou Nairobi, et des délocalisations diverses des différentes instances de la curie ? Et si l'on dissociait la structure juridique de l'actuel Etat « Cité du Vatican » et la personne juridique « Saint-Siège » ? Et si la gestion était davantage clarifiée et vérifiée dans sa pertinence « bon samaritain », avec constitution d'une « nouvelle Caritas du pape » ? Etc. Au lecteur, de découvrir les autres innovations.

On l'aura compris, cette lettre ouverte au pape en réponse aux maladies de la curie est une provocation à penser, imaginer, mais aussi à passer à l'acte concrètement !

Marie-Jo Thiel

Collection « Chemins d'Éthique » aux PUS

Collection « Chemins d'Éthique » aux Presses Universitaires de Strasbourg

Un nouveau volume vient de paraître dans la collection :

Frédéric Rognon (éd.), *La responsabilité et ses équivoques*. 148 pages, 22 EUR.

Les auteurs y revisitent l'éthique wébérienne de responsabilité, mais aussi celle de Hans Jonas, Dietrich Bonhoeffer et Jacques Ellul. Différents domaines sont évoqués : la responsabilité dans la politique de l'association, le monde technologisé, les technologies de l'information et de la communication, le droit, avec comme auteurs des membres du CEERE... Une recension viendra compléter ultérieurement cette petite notice.

Groupe européen d'éthique

Dernières publications - Last Issue - à découvrir à l'adresse suivante :

<http://ec.europa.eu/research/ege/index.cfm>

- Télécharger le **Dernier Avis n°29 du 13/10/2015** – *Download the complete Opinion : The Ethical implications of New Health Technologies and Citizen Participation – Executive Summary and Recommendations in En/Fr/De* (click)  1.6 MB

- **Declaration du GEE sur l'édition génétique par la CRISPR technologie** – *Statement of the EGE on Gene Editing* – [Download the EGE Statement on Gene Editing](#)  99 KB

En ligne – Online

A (re)découvrir en ligne sur notre site <http://ethique-alsace.unistra.fr> rubrique Canal Ethique ou sur les sources indiquées :

– Retransmission de la Table ronde « **Vers un bébé à la carte ?** » avec Catherine Rongières, René Frydman, Jean-Louis Mandel, Marie-Jo Thiel, Stéphane Bauzon, et Agnès Radmacher, dans le cadre du Forum européen de Bioéthique :

<https://www.youtube.com/watch?v=f5BSupu8fzg>



Retrouvez toutes les vidéos de la 6^{ème} édition du Forum européen de Bioéthique « **Le normal et le pathologique** » qui s'est déroulé du 25 au 30 janvier 2016 à Strasbourg sur en ligne sur <http://www.forumeuropeendebioethique.eu/> - <https://www.youtube.com/user/FEBioethique/videos>

– Sur Diocèse Alsace, dans l'émission *Rencontre catholique* : « **Médecin et théologienne, éprise de justice** », par Marie-Jo Thiel <https://soundcloud.com/diocese-alsace/am817b>

– Film de Jean-Yves Fischbach intitulé « **Une vie simple** ». Certes l'éthicien n'est pas un ermite, ni un paysan, du moins pas nécessairement, mais il peut apprendre de la proximité à la nature, de la confrontation au réel, de la relation à l'autre en vérité... <https://www.youtube.com/watch?v=OZEd8TyUjLY>

– **Demain, serons-nous tous des dieux ?** Jusqu'où peut-on améliorer les caractéristiques de l'être humain ? L'homme invulnérable sera-t-il encore un homme ? Enjeux et risques du transhumanisme décryptés par Marie-Jo Thiel : <https://rcf.fr/culture/livres/demain-serons-nous-tous-des-dieux>

– Conférence du Comité de bioéthique DH-BIO qui a eu lieu les 4 et 5 mai 2015 au Conseil de l'Europe Strasbourg, sur le thème "**Technologies émergentes et droits de l'homme : Quels défis ?**" Français : <http://bit.ly/1zVwdvx> - English : <http://bit.ly/1RyHnNZ> -

– "**Etre vieux**" réflexion consacrée aux évolutions relationnelles liées à l'âge. Le Service diocésain de la pastorale de la santé proposait le 11 avril 2015 une matinée consacrée aux évolutions relationnelles liées à l'âge. Avec le professeur Philippe Chassagne (chef du service de gériatrie au CHU à Bois-Guillaume) et Marie-Jo Thiel (médecin, théologienne, éthicienne de l'Université de Strasbourg) : <http://rcf.fr/actualite/societe/etre-vieux-reflexion-consacree-aux-evolutions-relationnelles-liees-l-age>

Vous pouvez retrouver tous les enregistrements vidéos des Journées internationales d'éthique ou des émissions impliquant le CEERE depuis notre site ethique-alsace.unistra.fr / Canal Ethique.

Par ailleurs vous pouvez également retrouver depuis le site de la **Fondation Ostad Elahi** des entretiens filmés, ainsi que des conférences, des colloques (sur la solidarité,

Actualités en éthique...

Retrouvez toutes ces actualités sur notre site internet <http://ethique-alsace.unistra.fr> en **cliquant sur la date**

la famille, l'entreprise...) centrés sur l'éthique : www.fondationostadelahi.tv

Actualités du mois de mars 2016



Mardi 1^{er} – Cycle de conférences : Quelle dignité humaine - Centre Interdisciplinaire d'Ethique de Lyon
Thème : La dignité humaine nécessite-t-elle la conscience ? Réflexions à partir de la maladie d'Alzheimer et des états végétatifs chroniques, par Thierry Collaud
Lieu : 18h30 - 20h30 - Université Catholique de Lyon 23 place Carnot - Lyon

Samedi 5 – 3^{ème} rencontre philo-psy
Thème : Penser la rééducation au-delà de la technique : un sujet éthique ?
Lieu : 09h00 - 12h30 - Amphithéâtre Salengro - Niveau - 2 - Hôpital Roger Salengro - CHRU de Lille

Lundi 7 – Séminaire Interdisciplinaire - Corps vulnérables
Thème : « Qui est vulnérable ? Genre et violence sexuelle sous l'éclairage de l'Antiquité gréco-romaine », par Sandra Boehringer
Lieu : 18h00 - 20h00 - Salle de conférence - MISHA - Strasbourg

Lundi 7 – Séminaire Généalogie de la capacité de discernement et de l'autonomie
Thème : La thèse moderne et contemporaine de la «subjectivité juridique» et son influence sur la compréhension de la notion d'autonomie.
Lieu : 18h15 - 20h00 - Université de Fribourg, Centre de formation continue, 0101, Espace Guggi, 1700 Fribourg

Mardi 8 – Colloque Centre de recherche droit et perspective du droit
Thème : Nano, vous avez dit nano ? Les nanotechnologies et nano-objets à l'épreuve des droits, de la santé et de l'éthique
Lieu : 08h45 à 17h15 - Faculté des Sciences Juridiques - Campus moulins, 1 Place Déliot, Lille

Mardi 8 – Séminaire d'éthique médicale
Thème : Initiation à l'erosthétique (Dis)position(s) du clinicien, par Jean-Christophe Weber
Lieu : De 16h00 à 18h00 - Salle 16 - Institut d'anatomie Pathologique - 1 place de l'Hôpital - Strasbourg

Mardi 8 – Cycle de conférences : Quelle dignité humaine - Centre Interdisciplinaire d'Ethique de Lyon
Thème : Comment parler de la qualité de vie dans les soins palliatifs ? Par Florent Schepens
Lieu : 18h30 - 20h30 - Université Catholique de Lyon 23 place Carnot - Lyon

Mercredi 9 – FEC - Les rendez-vous de l'éthique publique
Thème : Les enjeux de la gestation pour autrui
Lieu : 18h00 - FEC 17, place Saint-Etienne - Strasbourg

Mercredi 9 – Cycle de conférences ERERAL "Les enjeux éthiques du Droit et de la Médecine en 2016"
Thème : L'accès aux soins
Lieu : 18h00 - 20h00 - Amphi Eisenmann (rez-de-chaussée) - Faculté de droit 1 place

d'Athènes - Strasbourg

Jeudi 10 – 3ème édition des Rencontres Ethiques en Avignon sur le don d'organes :

Thème : Faut-il mériter son greffon?

Lieu : 08h00 - 16h45 - Palais des Papes - Avignon

Jeudi 10 – Colloque de l'Espace éthique Languedoc-Roussillon

Thème : Le refus de soins : entre respect d'un droit et obligation d'assistance

Lieu : 15h00 - 18h00 - Amphithéâtre d'anatomie - Faculté de Médecine - Montpellier

Jeudi 10 – Rencontre Ethique franco-allemande

Thème : L'Ethique à l'occasion des 10 ans du CEERE. Conférences et programme musical.

Lieu : 17h00 - 21h00 - Foyer der Fest- und Sporthalle Zunsweier Im Kleingässle – Offenburg-Zunsweier (entrée libre sur inscription)

Lundi 14 – Séminaire Ethique et droits de l'homme

Thème : Droit de l'enfant ? Droit à l'enfant ? Réflexions éthiques à propos de la gestation pour autrui, Par Karsten Lehmkuhler

Lieu : 17h00 - 19h00 - Salle Tauler - Palais Universitaire - Strasbourg

Mardi 15 – Journée d'étude de l'IFSI Colmar

Thème : L'éthique en pratique

Lieu : 09h00 - 17h00 - IFSI de Colmar, Rue du Dr Betz, Colmar

Mardi 15 – Cycle de conférences ERERAL "Les enjeux éthiques du Droit et de la Médecine en 2016"

Thème : La Procréation médicalement assistée

Lieu : 19h00 - 21h00 - Amphi Eisenmann (rez-de-chaussée) – Faculté de droit - Strasbourg

Jeudi 17 – Discussion Espace éthique Amiens

Thème : Mise en place d'un dispositif d'annonce et d'accompagnement (D2A) pour les patients adultes atteints de maladies graves chroniques, invalidantes et handicapantes en Picardie (autres que le cancer)

Lieu : 17h30 - 19h30 - Amiens - CHU Sud – Route de Rouen – Salle de réunion de Pédiatrie 4ème étage - Plot II

Jeudi 17 – Cafés Ethiques de L'Espace de Réflexion Ethique Région Rhône-Alpes

Thème : Le mensonge dans la relation de soin

Lieu : 18h00 - 20h00 - Café de la Cloche – 4, rue de la Charité - Lyon

Jeudi 17 – Soirée-débat de l'ERERAL

Thème : La fin de vie

Lieu : 20h00 - 22h00 - 158 route de Lyon - Illkirch-Graffenstaden

Lundi 21 – Séminaire Généalogie de la capacité de discernement et de l'autonomie

Thème : Les deux sources du concept d'autonomie : Kant et Mill, par Yannick Constantinidès

Lieu : 18h15 - 20h00 - Université de Fribourg, Centre de formation continue, Rue de Rome 6, AVR 0101, Espace Guggi, 1700 Fribourg

Mercredi 23 – Conférence IPLS

Thème : Quel sens pour la République ? par Patrick WEIL

Lieu : 18h00 - Hôtel du Département du Bas-Rhin, place du Quartier Blanc - Strasbourg

Quoi de nouveau en éthique ?



Jeudi 24 – Cafés Ethiques de L'Espace de Réflexion Ethique Région Rhône-Alpes

Thème : le mensonge dans la relation de soin

Lieu : 18h00 - 20h00 - Café « Les pieds sous la table » 19 rue Pointe-Cadet - Saint-Etienne

Mercredi 30 – Journée d'études Espace de Réflexion Ethique de Champagne Ardenne

Thème : Les Nouvelles Technologies au Service du Soin ?

Lieu : 08h15 - 17h00 - UFR de Médecine - Amphithéâtre 2 - 51 rue Cognac-Jay - Reims

Jeudi 31 – Séminaire Bioéthique et société

Thème : L'adaptation du sportif sélectionné de haut niveau aux contraintes de la haute performance internationale. Corps et *enhancement*, par Claire Carrier

Lieu : 16h00 - 19h00 - Salle 21 - Institut d'anatomie - Hôpital civil, 1 place de l'hôpital - Strasbourg

Jeudi 31 – Cycle de conférences : Quelle dignité humaine - Centre Interdisciplinaire d'Ethique de Lyon

Thème : La dignité se fonde-t-elle sur la capacité de choisir ? Par Isabelle Delpla

Lieu : 18h30 - 20h30 - Université Catholique de Lyon 23 place Carnot - Lyon

Pour en savoir plus sur toutes ces manifestations et celles qui suivent les autres mois : cliquez sur les dates ou rendez-vous sur notre site Internet <http://ethique-alsace.unistra.fr> / Rubrique « Actualités en Éthique ».

Quoi de nouveau en éthique ?

Plus de tests prénataux, moins de fœticides ?

En Inde, plus encore qu'en Chine, les fœticides des filles sont à un niveau extrêmement élevé. En 2011, la Revue médicale britannique *The Lancet* révélait que 12 millions de fœtus féminins indiens environ avaient été avortés au cours des trois décennies précédentes. En 2014, l'Organisation des Nations Unies déclarait que l'évolution du ratio hommes/femmes avait atteint des proportions extrêmes et que cela contribuait à l'augmentation des cas de maltraitance mais aussi et surtout de viol.

Ainsi l'Inde comptait 940 femmes pour 1000 hommes, selon le dernier recensement publié en 2011, contre 933 en 2001 (avec des différences notables selon les régions : on comptait 118 hommes pour 100 femmes au Punjab, 120/100 et 116/100 dans les territoires du d'Haryana et de Jammu-et-Cachemire en 2011).

Très souvent les avortements sont tardifs, aux septième ou huitième mois, mais il arrive aussi souvent que le meurtre ait lieu juste au moment de la naissance. C'est pourquoi la ministre des Femmes et du développement de l'enfance, Maneka Gandhi, a proposé début février 2016 que les tests de détection du sexe de l'enfant soient officiellement autorisés en Inde, ce qui n'est pas le cas actuellement. Actuellement, les parents et les médecins qui pratiquent un test prénatal, pour connaître le sexe de l'enfant, risquent jusqu'à cinq ans de prison.

Si l'on peut comprendre l'objectif de Maneka Gandhi, on peut toutefois arguer que rendre les tests légaux ne résoudra en rien le problème de fond qui se pose en Inde : pourquoi les femmes ont-elles là-bas si peu de valeur ?

Hélène Gebel, Ingénieure de recherche à l'ERERAL

Retenez dès à présent

Midi culturel éthique du CHRU de Lille : Faut-il avoir peur de la bienveillance ? Retour sur une notion ambiguë, le 5 avril 2016 à 12h30 - Salle multimédia de l'hôpital Huriez.

Les motivations pour développer la bienveillance dans le monde du soin sont a priori légitimes et respectables : la bienveillance semble ne donner prise à aucune critique. C'est pourtant cet aspect trop consensuel et sans aspérité qui a suscité l'intérêt des auteurs de cet ouvrage pour ce néologisme aujourd'hui à la mode. Ce livre se propose de présenter les enjeux éthiques et les conséquences pratiques que peut avoir la diffusion de cette notion ambiguë dans le monde du soin. La question principale est alors de savoir si la bienveillance représente, comme on l'admet de manière quasi uniforme, une tentative louable de redonner du sens à l'activité soignante, ou si, a contrario, elle n'est finalement qu'une manière, peut-être plus subtile, de poursuivre l'œuvre de rationalisation et de standardisation du soin.

Ouvrage commun coordonné par Philippe Svandra Éditions De Boeck estem, 2013.

Philippe Svandra est maître de conférences associé à l'Université Paris Est - Marne-la-Vallée. Il est par ailleurs formateur consultant au pôle formation du Centre hospitalier Sainte-Anne (Paris).

Une journée avec Raymond Massé, Palais universitaire, Strasbourg le vendredi 8 avril 2016

Raymond Massé est Professeur à l'Université Laval (Québec) d'anthropologie de la santé (santé mentale, santé publique) et d'anthropologie de la morale et de l'éthique (ethnoéthique; méthodes de recherche qualitatives; Antilles françaises et anglaises; Québec),

Résumé de la conférence Raymond Massé : « La réflexivité éthique est-elle une compétence universelle? Les limites de la liberté et de l'agentivité du sujet éthique ».

Résumé : En dépit du défi que constitue une définition universelle du concept de morale, l'universalité d'un « domaine » moral (définissant les pourtours du bien, du mal, de l'intolérable ou du vertueux,) ne fait aucun doute pour les anthropologues, les sociologues et les philosophes. Dans toutes les moralités locales existent, sous formes de déclinaisons culturelles et historiques, des normes et des valeurs qui, à la fois, expriment les conceptions locales du Bien et encadrent les pratiques pour en assurer la conformité morale. Toutefois, les sciences sociales au XXème siècle ont eu tendance à concevoir l'individu des sociétés « primitives » et « traditionnelles » (et en partie tout autant celui des classes populaires des sociétés occidentales), comme étant écrasé sous le poids des normes, aliéné par des processus de socialisation et d'enculturation et inapte à prendre un recul critique face aux normes collectives et aux traditions. Formaté pour être un objet moral, l'individu n'émergerait comme sujet éthique que chez certaines élites intellectuelles et dans les fractions scolarisées des sociétés occidentales. Alors, qu'en est-il, tant dans les sociétés traditionnelles que dans nos sociétés modernes, de l'agentivité et de la compétence réflexive du sujet éthique? Quelle est sa marge effective de liberté morale dans un contexte de capacités limitées? Dans le champ de la santé, doit-on continuer à considérer le malade comme entièrement soumis au respect des « traditions » et des normes religieuses et morales ? L'adaptation mécanique des programmes en santé publique internationale aux croyances locales conduit-elle à une réification et une essentialisation des moralités locales, voire au renforcement d'un statu quo dans les rapports de pouvoir intracommunautaire? Dans cette présentation, je soutiendrai que notre besoin de soumission aux normes morales cohabite avec une aptitude à les

transformer, tout au moins à les adapter aux contextes, à les soumettre à la délibération éthique, voire d'un sous-groupe social à l'autre, à négocier des rapports variables aux normes dans le cadre de la trajectoire d'une «carrière morale» révélant une identité éthique mouvante.

[En savoir plus \(Cliquez\)](#)

Entrée libre mais inscription obligatoire par mail : ceere@unistra.fr

Le 20 avril 2016 : Journée d'études au collège doctoral européen de Strasbourg de 8h45 à 17h30

L'intitulé de la journée est " Liberté- Sécurité- Surveillance".

Voir plus loin (p. 14 de cette Lettre), dans la rubrique AAEMES, organisatrice de cette journée.

Colloque - Proximité, intimité et secret dans la relation d'aide – Du 5 au 7 octobre 2016 à Sherbrooke, Québec (Canada)

Nous vivons dans une société où la transparence est une valeur de haute importance. Faut-il généraliser cette valeur? Faut-il la considérer comme absolue et primant sur toute autre valeur? N'y a-t-il pas à s'interroger à l'inverse sur la nécessité de préserver la pudeur dans certaines situations ou formes de relation? Si les média sociaux ont changé le monde en termes de proximité et de partage, ils amènent également beaucoup de questions quant aux frontières entre espace privé/espace public. Il n'en va pas autrement dans les formes d'accompagnement ou de relation d'aide, y compris dans la relation médicale. Dans ce dernier contexte, nous souhaiterions nous demander si le secret est une forme de mensonge à proscrire ou, au contraire, une stratégie pour maintenir vivante une vérité, un mensonge nécessaire, voire vital, et pas seulement un outil que le médecin peut vouloir utiliser au profit de la personne malade? ([Lire la suite](#))

Corps meurtris, beaux et subversifs : Réflexions transdisciplinaires sur les modifications corporelles - 28-30 avril 2016 - Salle des conférences de la MISHA, Université de Strasbourg

Notre corps change au gré de nos expériences et tout au long de notre histoire. Qu'ils soient subis ou volontaires, ces changements peuvent s'associer à une évolution identitaire, et engager un réajustement des équilibres entre l'individu et son entourage. Ces journées d'étude transdisciplinaires se veulent être un moment de confrontation autour de différents enjeux qui se dégagent des modifications corporelles. L'objectif est de faire dialoguer les chercheurs — débutants et confirmés — avec les acteurs de terrain. Les conférences, tables rondes et ateliers sont proposés comme des espaces d'échange à travers lesquels se constituera une « réflexion participante » à caractère expérimental. **Gratuit et sans inscription préalable !**

[Téléchargez l'argumentaire](#) - [Téléchargez le Programme](#)

Appel à contributions – Call for papers

Appel à communications pour les Journées Itinérantes Francophones d'éthique des Soins de Santé

Thème : **L'ÉTHIQUE À L'ÉPREUVE DE L'ADOLESCENCE. Parole, consentement et refus de l'adolescent - doutes et défis pour les professionnels -**

Le colloque aura lieu les 17 et 18 octobre 2016 à Marseille (France).

Les réponses à l'appel à communications sont à déposer en ligne sur le site du GEFERS

Appel à
contributions – Call
for papers

(Rubrique "actualités") avant le 15 avril 2016 : www.gefers.fr

Appel à communication de l'Espace Éthique de Lille - Journée thématique 2016 "Prédire, prévenir, guérir", 29 novembre 2016

Mieux vaut prévenir ... Nous connaissons l'adage. Mais, à l'ère de nos sociétés de sécurité et de gestion des risques, avec les possibilités actuelles de dépistage et d'imagerie, comment s'applique-t-il, jusqu'où s'applique-t-il ? Pour qui et pourquoi ? A partir de quand est-on malade ? A partir du dépistage ? Question des enjeux et des limites. D'autant que si les progrès biotechnologiques permettent de prédire, la médecine ne peut pas tout prévenir ni tout guérir : comment faire face à ce décalage ? Doit-on tout prédire ? Que faut-il dépister ? Faut-il tout révéler ? Quand savoir ? Question de la légitimité de ce savoir, de l'accès aux tests, de l'information des résultats ... jusqu'aux usages médicaux et sociaux de ces résultats. Cela concerne notre médecine contemporaine dans ses différentes spécialités (diagnostic / pronostic) et plus particulièrement la santé publique, le dépistage anténatal, le diagnostic préimplantatoire, l'oncologie et l'oncogénétique, les tests de prédisposition génétique, l'imagerie médicale, la neurologie, les maladies chroniques, la médecine personnalisée ... Pourtant, prédisposition n'est pas prédiction et prédire n'est pas prévoir son avenir singulier. L'humain ne serait-il déterminé que par sa dimension biologique ? Notre ADN nous imposerait-il notre destin ? Cela interroge les notions d'héritage et de transmission, d'individuation et d'identité – y compris pour les porteurs sains; se pose ainsi la question de l'identité diagnostique conférée à la personne ainsi révélée "malade en puissance " ([Lire la suite](#))

L'EEHU vous invite à soumettre vos propositions de **communication avant le 27 mai 2016**. [Télécharger le support de communication](#) - Site web : www.eehu-lille.fr

CALL FOR PAPERS - Academic Symposium Exploring Disability, Theology, Practice and Culture - Thursday 23rd June 2016

Colleagues from theological universities and colleges, along with higher degree research students, are invited to submit a proposal for a paper to be presented as part of the academic symposium attached to the 'Living Fully 2016: Disability, Family and Faith – a Celebration' Conference. The symposium will be moderated by Professor Hans Reinders.

Proposals are welcome that deal with any of the following themes:

- disability and theology;
- disability and faith in practice;
- disability, culture and sport.

Successful presenters will be allocated a 30 minute slot in the symposium programme to present your paper (20 minutes for presentation and 10 minutes for questions). It is expected that presenters will also attend the three day conference following the symposium (24-26 June 2016). Registration and payment of fees is due by Friday, 29 April 2016, otherwise you will forfeit your place in the entire programme. ([More Details](#))

Public consultation on disability policies



In the EU nearly 80 million citizens live with different forms of disabilities. The EU became a party to the UN Convention on the Rights of Persons with Disabilities to improve their life. The EU created a European Disability Strategy 2010 – 2020, which is undergoing evaluation this year. The European Commission has launched a public consultation to which individuals, churches, and organisations are invited to respond. Churches and church-related organisations have a depth of expertise on the integration and inclusion of disabled persons. You are encouraged to participate [in the](#)

short survey in any EU language. Deadline is 18 March 2016.

Public consultation on youth intra-EU labour mobility

The European Commission has launched a consultation on youth intra-EU labour mobility. The Commission notes that labour mobility on this front among EU Member States is far below expectations. The consultation seeks input on root causes and ideas to improve this unsatisfactory situation. Every organisation, but also individual EU citizens are invited to [respond to this consultation](#) until 22 April 2016.



Un Master éthique et sociétés : pourquoi pas vous? Préparez votre rentrée 2016-2017

Le Master Éthique et sociétés, porté par l'Université de Strasbourg, aborde de façon interdisciplinaire les défis éthiques, face aux implications technologiques, biologiques, économiques, religieuses, juridiques, médiatiques de notre société.

Dans une perspective d'ouverture sur l'Europe et le monde, ce master fait dialoguer des recherches issues de filières différentes de façon à ouvrir des perspectives nouvelles et des avancées fécondes.

Cinq parcours possibles en cursus français ou cursus bilingue (Fr/En) : Ethique médicale et bioéthique ; Droits de l'homme : principes, normes et interprétation ; Ethique et sociétés ; Ethique et religions ; Ethique et entreprises

Et, NOUVEAUTE depuis la rentrée 2015 : UNE SPECIALISATION EN ETHIQUE ANIMALE.

[Informations complémentaires sur notre site internet \(cliquez\)](#)

L'éthique c'est le défi du sens pour nos sociétés en mutation !

Ouverture des sessions de candidatures en ligne dès le 10 mars 2016 pour la rentrée de septembre 2016 (cursus Fr et cursus bilingue (FR/EN) à l'adresse : <https://aria.u-strasbg.fr/globale/index.php>

And in English

Master in Ethics 2016/2017 - For me, why not?

The Master Ethics and Society is an interdisciplinary program examining the ethical challenges of our time. The increasing technological, biological, economic, religious and legal complexities of today's society is raising more and more ethical challenges. From a European and global perspective, this MA program brings together academics from different disciplines in order to produce new insights and progress. The course also relies on an interdisciplinary approach to contemporary issues.

Five Interdisciplinary possible Courses of Study (French or bilingual degree courses Fr/En): Medical Ethics and Bioethics; Human Rights: Principles, Norms and Interpretation; Ethics and Society; Ethics and Religions; Ethics and Management.

And, since September last NEW SPECIALIZATION IN ANIMAL ETHICS

Registration on this address : <https://aria.u-strasbg.fr/globale/index.php>

L'Association des anciens du Master éthique et sociétés (l'AAMES)



Association des Anciens du Master Ethique et Sociétés

L'objectif de l'AAMES est de rassembler les personnes qui sont ou ont été impliquées dans le Master d'éthique et sociétés : anciens étudiants, étudiants en cours de formation, les membres du personnel, les intervenants, ainsi que toutes les personnes qui se

Soutenir l'éthique

Ensemble, nous pouvons construire un monde « plus humain ».

sentent liées de près ou de loin au CEERE.

- ✓ A partir de ce réseau de forces vives, nous nous proposons entre autre de promouvoir les réflexions éthiques sur la base des expériences respectives de ses membres ;
- ✓ Accompagner et relayer des projets et des actions concrètes liés à une démarche éthique (projets humanitaires, éducatifs, etc.) ;
- ✓ Proposer un tutorat aux nouveaux étudiants en Master d'éthique.

Soyez nombreux à nous soutenir en adhérant à l'AAMES.

Actualités

L'AAMES organise à l'Université de Strasbourg une journée d'étude sur le thème :

Liberté – Sécurité – Surveillance

Mercredi 20 avril 2016 - 8h45 à 17h30

Au collège doctoral européen, 46 boulevard de la victoire Strasbourg

Il s'agit d'aborder ce thème d'actualité brûlant de façon rationnelle et pluridisciplinaire. Les concepts de liberté-sécurité et les représentations que nous avons du terrorisme seront explorés sous l'aspect philosophique et sociologique. Ces thèmes seront ensuite abordés sur un plan plus pratique. Par exemple comment concilier *in concreto* liberté et sécurité sur Internet, dans l'espace public. Comment gérer la tension entre état d'urgence et démocratie ? Que deviennent ces concepts face au pluralisme de nos sociétés ?

Entrée libre mais **inscription avant le 15 avril** par mail nhekpazo@unistra.fr - Tél. : +33 (0)3 68 85 39 68

Contact

Présidente : Gaudiose Luhache (gluhahe@free.fr),

Secrétaire : Michèle Zeisser (mi.zeisser@hotmail.fr et ceere@unistra.fr)

Soutenez l'éthique ! Soutenez-nous ! Et... payez moins d'impôts !

Vous aussi vous aimez l'éthique ? Vous aimez ce que nous faisons ? Chaque mois vous recevez la lettre du CEERE ? Vous appréciez les Journées internationales d'éthique que nous organisons et les formations que nous proposons ? Nous avons d'autres projets encore : des bourses pour nos étudiants, des soutiens pour des déplacements, augmenter nos échanges internationaux, etc.



Le travail autour de l'éthique, de la recherche et l'enseignement, la formation et les sensibilisations autour de qui peut humaniser, ne peut se faire sans un minimum de moyens. Soutenez l'éthique ! Ensemble nous pouvons construire un monde plus humain.

Donner au CEERE, c'est payer moins d'impôts.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, une fondation partenariale à l'Université de Strasbourg, *la Fondation université de Strasbourg*, a été créée pour accompagner les grands projets de l'Université tels que le handicap, des bourses sociales, des chaires d'enseignement mais également l'éthique via le CEERE. Ainsi, donner de l'argent au CEERE en mentionnant « Ethique – CEERE » vous permet désormais de payer moins d'impôts !

Quels sont les avantages fiscaux ?

Particulier, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, si vous avez 1000 € de disponible pour nous soutenir, faites nous un don de 3000 € ! Vous récupérez la différence sur votre feuille d'impôts ! Entreprise, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 60% du montant de votre don dans la limite de 0,5% de votre chiffre

Divers

Directrice de
publication

Marie-Jo THIEL

Nous contacter

Tél. Secrétariat
+33 (0) 3.68.85.39.68
Tél. Direction
+33 (0) 3.68.85.39.52

ceere@unistra.fr

d'affaire. Si vous payez l'ISF, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 75% du montant de votre don dans la limite de 50 000 € par an.

Le don au CEERE vous rend acteur du travail éthique. Grâce à vous des projets autour de l'éthique peuvent voir le jour. Ensemble, nous pouvons ainsi construire un monde « plus humain ».

Comment faire ?

C'est très simple. Il vous suffit de compléter le bulletin de don en cliquant ici et d'y joindre un chèque à l'ordre de « Fondation Université de Strasbourg » en précisant que vous souhaitez flécher la somme allouée à l'« éthique – CEERE » et d'envoyer le tout à : Fondation Université de Strasbourg – 8, allée Gaspard Monge – BP 70028 – F – 67083 Strasbourg Cedex.

Vous recevrez alors un **reçu fiscal** permettant de déclarer votre don lors de votre déclaration d'impôts. Plus de renseignements sur <http://fondation.unistra.fr>

Divers

Aider, suggérer, pourquoi pas ?

Si vous avez des suggestions, si vous voulez nous aider, devenir **BÉNÉVOLE** (travail de secrétariat, de traduction, d'informatique, de communication, de mise sous enveloppe, de filmage... selon compétences reconnues), nous soutenir financièrement (via la Fondation de l'Université de Strasbourg), faire un stage (domaines : secrétariat,



informatique, relations internationales...): contactez-nous à ceere@unistra.fr ou en vous adressant directement à mthiel@unistra.fr. Vous pouvez également nous téléphoner aux heures de bureau. Toute bonne volonté est bienvenue !

Lettres du CEERE

Les lettres précédentes peuvent être lues sur notre site ethique-alsace.unistra.fr Rubrique *Actualités en éthique*

Si vous voulez vous abonner (*C'est gratuit !*) : connectez-vous sur notre site.

Dans la colonne de gauche de la page d'accueil, il suffit de cliquer sur le lien correspondant.

AUTOUR DE VOUS des femmes et des hommes sont intéressés par les questions éthiques :

- envoyez-leur notre LETTRE du CEERE ;
- envoyez-nous leur adresse mail et nous les abonnerons !

Désabonnement

Si vous voulez vous désabonner : adressez-nous un mail à ceere@unistra.fr